

## Communiqué de Presse

28 août 2020



### Enseignement provincial : une rentrée et une scolarité en toute sécurité

**Ce sont pas moins de 8500 élèves qui vont effectuer leur rentrée dans les 14 écoles secondaires de l'Enseignement de la Province de Liège. Des écoles qui mettent en place un ensemble de mesures non seulement pour respecter les normes sanitaires, mais surtout pour accompagner individuellement leurs élèves.**

A Flémalle, Herstal, Huy, La Reid, Liège, Micheroux, Seraing, Verviers et Waremme, les 14 écoles secondaires gérées par la Province de Liège vont accueillir leurs quelque 8500 élèves à l'occasion de la rentrée scolaire : ceux de 1<sup>re</sup> année à partir de ce mardi 1<sup>er</sup> septembre, ceux de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> le mercredi 2 septembre et ceux de 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> le jeudi 3 septembre.

Rappelons qu'à ce jour, le code est jaune, ce qui implique une présence obligatoire des élèves à l'école 5 jours par semaine. Et si la rentrée va bien entendu s'effectuer dans le respect des normes sanitaires, les mesures déployées au sein de l'Enseignement provincial sont loin de se limiter à cet aspect.

#### Un accompagnement individualisé de nos élèves

« Plus que jamais, la priorité de nos écoles est le bien-être et l'apprentissage de nos étudiants, que nous sommes heureux de retrouver et d'accueillir, souligne Muriel Brodure-Willain, Députée provinciale de l'Enseignement et de la Formation. Un ensemble d'actions sont donc mises en place pour les accompagner dès la rentrée. » Un diagnostic individuel sera ainsi établi pour identifier les éventuels retards et difficultés d'apprentissage de chaque élève. Ce bilan de compétences sera communiqué aux élèves et à leurs parents.

Sur base du diagnostic effectué, 25% du volume des cours de la discipline enseignée seront consacrés, de septembre à décembre, à des activités pédagogiques différenciées et adaptées visant la remédiation, la consolidation ou le dépassement. Afin de maximiser le temps d'apprentissage, la session d'examens de décembre est annulée, à l'exception des épreuves de qualification. Comme nos formations, majoritairement qualifiantes, offrent une large place à la pratique, il est en effet primordial que nos étudiants puissent valider les compétences qu'ils exerceront dans leur futur métier.

## **Des outils numériques pour travailler et communiquer**

Tous les élèves recevront par ailleurs une formation destinée à faciliter leur accès à l'École virtuelle, la plate-forme e-learning de la Province de Liège. Massivement utilisée durant le confinement, celle-ci leur donne notamment accès à de multiples ressources pédagogiques, à une messagerie, à des forums et à la suite Office 365. Ils disposent ainsi des outils numériques nécessaires pour communiquer avec leurs professeurs et pour réaliser leurs travaux et les transmettre. De leur côté, les enseignants peuvent suivre des formations à distance réalisées en collaboration avec notre cellule DidacTIC.

Le programme d'accrochage scolaire mené par des éducateurs spécialisés sera quant à lui poursuivi, en collaboration avec nos Centres PMS. Ces derniers seront en outre sollicités eux aussi dès la rentrée pour un accompagnement spécifique à destination des élèves fragilisés.

*« Toutes nos équipes sont mobilisées pour que la rentrée se déroule le plus sereinement possible ! Nos écoles font le maximum pour que leur personnel et les jeunes travaillent dans les meilleures conditions, conclut la Députée provinciale. La situation est évidemment loin d'être idéale, mais c'est précisément pour cette raison que nous redoublons d'efforts : nos élèves ne doivent pas en pâtir et notre mission est d'être à leurs côtés, de les soutenir à toutes les étapes et dans tous les aspects de leur scolarité, quelles que soient les difficultés. »*

## **Des mesures pour respecter les normes sanitaires**

Au niveau des mesures sanitaires, soulignons que le personnel et les élèves devront porter le masque en permanence si la distance physique ne peut pas être respectée. Elèves et professeurs se muniront de leur propre masque (des masques chirurgicaux de réserve seront disponibles en cas de besoin).

Parmi ces mesures de sécurité, épinglons également la mise à disposition de gel hydroalcoolique à différents endroits, la suspension des activités extra-muros ou encore le maintien des repas chauds sur réservation.

## **Plus d'infos**

Benoît Franck, Directeur général adjoint de l'Enseignement

[benoit.franck@provincedeliege.be](mailto:benoit.franck@provincedeliege.be)

04 279 73 17 - 0485 89 55 26